

EFG Bank (Monaco)

Société Anonyme Monégasque

au capital de 57.256.000 euros

Siège social : « Villa les Aigles », 15, avenue d'Ostende - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2023	31/12/2022
Caisse, Banques centrales, CCP.....	913 834	1 251 796
Créances sur les établissements de crédit	1 808 536	1 243 835
- à vue	153 306	97 456
- à terme.....	1 655 230	1 146 379
Créances sur la clientèle.....	798 368	829 277
- autres concours à la clientèle.....	357 805	425 088
- comptes ordinaires débiteurs.....	440 563	404 189
Obligations et autres titres à revenu	602 120	469 264
Parts dans les entreprises liées.....	1 777	1 777
Immobilisations incorporelles.....	2 319	3 157
Immobilisations corporelles.....	274	531
Autres actifs.....	4 533	3 529
Comptes de stock et emplois divers.....	0	7 111
Comptes de régularisation.....	6 398	7 908
Actionnaires Capital Non versé.....	0	0
Total de l'Actif.....	4 138 159	3 818 185
PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Dettes sur les établissements de crédit.....	20 342	1 922
- à vue	146	449
- à terme.....	20 196	1 473
Comptes créditeurs de la clientèle	3 878 152	3 625 387
- à vue	1 158 715	1 802 833
- à terme.....	2 719 438	1 822 553
Dettes représentées par un titre	-	-
Autres passifs.....	12 756	8 397
Comptes de régularisation.....	49 763	25 145
Provision pour risques et charges.....	4 662	4 952
Dettes subordonnées	20 292	20 289
Fonds Pour Risques Bancaires généraux	8 263	8 263
Capital souscrit.....	57 256	57 256
Capital souscrit appelé non versé.....	0	0
Réserves	33 407	32 993
Report à nouveau	33 168	25 298
Résultat de l'exercice.....	20 098	8 284
Total du Passif.....	4 138 159	3 818 185

HORS BILAN
(en milliers d'euros)

	31/12/2023	31/12/2022
Engagements donnés.....	52 209	93 096
<i>Engagements de financement.....</i>	<i>25 982</i>	<i>62 910</i>
<i>Engagements de garantie donnés.....</i>	<i>18 906</i>	<i>19 216</i>
<i>Autres engagements donnés.....</i>	<i>7 321</i>	<i>10 970</i>
Engagements reçus.....	3 600	12 224
<i>Engagements de garantie reçus.....</i>	<i>3 600</i>	<i>12 224</i>
Engagements sur Instruments financiers à terme	31 271	51 932
<i>Opérations sur Instruments de taux d'intérêt.....</i>		<i>0</i>
<i>Opérations sur Instruments de cours de change.....</i>	<i>31 271</i>	<i>51 932</i>

COMPTE DE RÉSULTAT PUBLIABLE
(en milliers d'euros)

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts et produits assimilés.....	156 202	45 859
* sur opérations avec les établissements de crédit		
* sur opérations avec la clientèle		
* sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Intérêts et charges assimilées.....	-88 172	-22 958
* sur opérations avec les établissements de crédit		
* sur opérations avec la clientèle		
* sur obligations et autres titres à revenu fixe		
Revenus des titres à revenu variable.....	700	300
Commissions (produits).....	46 669	47 042
Commissions (charges).....	-12 886	-11 698
Gains, Pertes sur oper. des portefeuilles de négociation.....	16 195	15 604
Gains, Pertes sur oper. des portefeuilles de placement et assimilés.....	0	0
Autres produits d'exploitation bancaire.....	2 500	1 200
Autres charges d'exploitation bancaire.....	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE.....	121 208	75 349
Autres produits d'exploitation.....	1 931	2 505
Charges générales d'exploitation.....	-93 734	-64 663
* <i>Frais de personnel</i>		
* <i>Autres frais administratifs</i>		
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	-1 137	-906
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	28 268	12 285
Coût du risque.....	-102	-1 296
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	28 166	10 989
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	22	-7
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	28 188	10 983
Résultat exceptionnel.....	-1 083	283
Impôt sur les bénéfices.....	-7 007	-2 982
RÉSULTAT NET	20 098	8 284

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

PRÉAMBULE - ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2023, le capital de la banque s'élevait à 57.256.000 euros, constitué de 168.400 actions d'une valeur nominale de 340 euros réparties de la manière suivante :

EFG International AG	99.99 % soit	168.392 actions
----------------------	--------------	-----------------

Autres Actionnaires	0.01 % soit	8 actions
---------------------	-------------	-----------

Les comptes d'EFG BANK (Monaco) sont consolidés par EFG International à Zurich.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES & MÉTHODES APPLIQUÉES

1.1 : Introduction

Les états financiers d'EFG Monaco sont établis conformément aux dispositions des conventions Franco-Monégasques, au règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

1.2 : Principes et méthodes comptables

a) Conversion des actifs et passifs libellés en devises

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux taux de change *Reuters* de fin d'exercice.

Les pertes ou gains résultants de ces conversions ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice sont comptabilisés dans le Compte de résultat.

b) Résultats d'opérations sur devises

Les actifs et passifs ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont exprimés en Euros au cours de change officiel *Reuters* à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations de change à terme sont comptabilisées au cours de change à terme de la même source à la date de clôture et le résultat financier est enregistré dans la rubrique « gains sur opérations financières / solde en bénéfice sur opérations de change ».

c) Créances douteuses et litigieuses

Les encours et impayés litigieux sont déclassés en créances douteuses, qu'ils soient assortis ou non de garantie ou de gage et dans le respect du principe dit de « contagion ». Ils sont à nouveau inscrits en encours sains dès lors que le risque de crédit avéré devient inexistant.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses et litigieuses sont constituées individuellement et prennent en compte les risques et perspectives de recouvrement.

d) Titres

- Titres d'investissement.

Titres à revenus fixes que l'établissement a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance ; les primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres sont amorties linéairement sur la durée de vie du titre.

- Titres de Participation.

Le poste est majoritairement composé de la prise de participation majoritaire dans le capital de la société de gestion EFG Asset Managers SAM.

Les titres de participation sont comptabilisés au 31 décembre à leur cours historique.

e) Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur prix de revient et sont amorties suivant le mode linéaire, sur leur durée de vie d'utilisation.

Les durées retenues pour calculer les amortissements sont les suivantes :

- agencements 5 ans,
- matériel informatique 3 ans,
- mobilier 10 ans,
- matériel 5 ans,
- logiciels 3 ans,
- matériel de transport 5 ans.

f) Gestion pour le compte de tiers

La banque disposait en fin d'exercice d'un montant global de ressources clientèle de 9.54 milliards d'euros dont 3.88 milliards d'euros en dépôts monétaires.

g) Provisions pour risques sur la clientèle

Les provisions pour risques sur la clientèle sont constituées en fonction des risques de pertes dès que ceux-ci sont connus, ces provisions viennent en déduction de l'actif lorsqu'elles se rapportent à des créances douteuses. Dans les autres cas, elles sont constituées au passif.

Nous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2021, la banque comptabilise les provisions pour dépréciation sur le risque de crédit basées sur le nouveau modèle de pertes de crédit attendues, « Expected Credit Losses » ou « ECL ». (Cf : Utilisation des dispositions de la norme IFRS 9). Ces provisions sont calculées sur l'ensemble des encours de crédit, mais aussi sur les encours interbancaires selon l'utilisation de critères de dépréciation. Le stage 3 est comptabilisé dans cette catégorie.

h) Provisions pour risques et charges

Elles permettent de constater l'existence de pertes ou de charges probables dont la réalisation est incertaine.

Ce poste inclut également les stages 1 et 2 des ECL du point ci-dessus.

i) Pensions de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les employeurs et les salariés sont prises en charge par des organismes extérieurs spécialisés. Les cotisations dues au titre de l'exercice sont comptabilisées dans les résultats de la période.

L'ANC a mis à jour sa recommandation 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite en introduisant un nouveau choix de méthode :

- relatif à la période de répartition des droits à prestations (et donc la période d'étalement des engagements de retraite) ;
- pour les régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Dans le cadre de ces régimes, les sociétés, qu'elles appliquent la méthode 1 ou la méthode 2 de la recommandation, ont désormais le choix entre (Rec. ANC précitée § 2) :

- continuer à appliquer la méthode actuellement retenue en pratique et consistant à répartir les droits sur l'ensemble de la période d'emploi du salarié ;
- ou adopter une nouvelle méthode, conduisant à étaler l'engagement uniquement sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

La banque applique la méthode 1.

Une provision est constituée au titre d'indemnité de départ en retraite (56 K€).

j) Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés en compte de résultat *prorata temporis*.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées *prorata temporis*.

k) Produits du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent les revenus et, le cas échéant, les plus ou moins values sur les cessions de titres.

Le revenu des obligations en portefeuille est comptabilisé au *prorata temporis*.

Depuis le mois de juillet, la banque a reconstitué un portefeuille composé d'obligations dites « Hold To Collect ». L'objectif de la banque n'est pas de réaliser du trading mais plutôt de détenir les titres jusqu'à leur maturité en collectant les revenus liés (Coupons).

Au 31 décembre, la banque détient 34 lignes de titres pour un montant cv€ de 596.651 K€ hors intérêt courus.

l) Impôts sur les bénéfices

L'établissement rentre dans le champ d'application de l'ISB monégasque au taux de 25 %.

La charge d'impôts figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque.

m) Évènements post-clôture sur les comptes annuels de l'exercice

Aucun évènement post-clôture, pouvant impacter les résultats présentés, n'est à signaler.

NOTE 2 - RÉPARTITION DU BILAN EN EUROS ET EN DEVISES

ACTIF (en milliers d'euros)	EUROS EUR	DEVISES EUR	TOTAL EUR
Caisse, Banques centrales, CCP	913,592	242	913,834
Créances sur les établissements de crédit	383,570	1,424,966	1,808,536
- à vue			
- à terme			
Créances sur la clientèle	665,872	132,496	798,368
- autres concours à la clientèle			
- comptes ordinaires débiteurs			
Obligations et autres titres à revenu fixe	146,730	455,390	602,120
Parts dans les entreprises liées	1,777	0	1,777
Immobilisations incorporelles et corporelles	2,592	0	2,592
Autres actifs	4,006	527	4,533
Comptes de stock et emplois divers	0	0	0
Comptes de régularisation	5,862	536	6,398
Actionnaires capital non versé	0	0	0
Total de l'Actif	2,124,001	2,014,157	4,138,159
PASSIF (en milliers d'euros)	EUROS EUR	DEVISES EUR	TOTAL EUR
Dettes sur les établissements de crédit	1,219	19,123	20,342
- à vue			
- à terme			
Dettes sur la clientèle	1,442,185	2,435,967	3,878,152
- à vue			
- à terme			
Autres passifs	12,754	2	12,756
Comptes de régularisation	46,870	2,893	49,763
Provisions pour risques et charges	4,662	-	4,662
FRBG	8,263		8,263
Dettes subordonnées	20,292	-	20,292
Capital souscrit	57,256	-	57,256
Capital souscrit appelé non versé	0		0
Primes liées au Capital et Réserves	33,407	-	33,407
Report à nouveau	33,168	-	33,168
Résultat de l'exercice	20,098	-	20,098
Total du Passif	1,680,174	2,457,985	4,138,159

NOTE 3 - CAISSES - BANQUES CENTRALES - CCP

En milliers d'euros	2023	2022
Caisse	5,569	5,388
Banques centrales	908,265	1,246,408
Créances rattachées	0	0
Total	913,834	1,251,796

NOTE 4 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	2023	2022
Comptes ordinaires à vue	153,306	97,456
Créances à terme	1,653,099	1,143,477
Créances rattachées	2,131	2,902
Créances douteuses	0	0
Provisions pour créances douteuses		
Total des comptes des établissements de crédits	1,808,536	1,243,835

NOTE 5 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	2023	2022
Comptes ordinaires débiteurs	389,495	348,663
Autres concours à la clientèle	356,110	424,055
Créances rattachées	1,696	1,063
Créances impayées provisoires	0	0
Créances douteuses	53,280	55,496
Dépréciation de créances	(2,213)	
Créances sur la clientèle	798,368	829,277

NOTE 6 - TITRES DE PARTICIPATION, DE TRANSACTION, DE PLACEMENT & D'INVESTISSEMENT

En milliers d'euros	2023	2022
Portefeuilles titres		
Titres de transactions	0	0
Titres de placement	0	0
Titres d'investissement	596,651	464,943
Titre de participation	1,777	1,777
Créances rattachées	5,469	4,321
Valeur nette comptable	603,897	471,041

Les titres d'investissement sont des obligations cotées du secteur privé.

Les émetteurs sont soit des dettes souveraines soit des entreprises de secteur public ou des banques multilatérales d'investissement.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (en milliers d'euros)

Détails des immobilisations	Mont.	Variation 2023	Mont.
	Bruts 31.12.2022		Bruts 31.12.2023
Logiciels	2,031	- 1,746	285
Frais à amortir	193	0	193
Droit au bail	6,000	0	6,000
Total Immo. Incorporelles	8,224	- 1,746	6,478
Matériel informatique	1,130	-163	967
Matériel de bureau	295	-75	220
Mobilier de bureau	1,095	-153	942
Matériel de transport	68	-65	3
Agencements & Installations	2,469	-124	2,345
Œuvres d'arts	196	0	196
Installation téléphonique	2	0	2
Total Immo. Corporelles	5,256	-580	4,676
TOTAL IMMOBILISATIONS	13,480	- 2,326	11,154

Détail des amortissements	Mont.	Dotations 2023	Cessions 2023	Mont.
	Amort. 31.12.2022			Amort. 31.12.2023
Logiciels	1,971	24	1,746	249
Frais enreg. aug. capital	96	64	0	160
Droit au bail	3,000	750	0	3,750
Total Immo. Incorporelles	5,067	838	1,746	4,159
Matériel informatique	1,079	35	177	937
Matériel de bureau	291	2	84	209
Mobilier de bureau	1,046	10	141	915
Matériel de transport	68	0	65	3
Agencements & Installations	2,212	252	154	2,310
Œuvres d'arts	27	0	0	27
Installation téléphonique	2	0	0	2
Total Immo. Corporelles	4,725	299	621	4 403
TOTAL AMORTISSEMENTS	9,792	1,137	2,367	8,562

NOTE 8 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers d'euros	2023	2021
Comptes ordinaires	146	449
Comptes et emprunts	19,988	1,472
Dettes rattachées	208	1
Total des comptes	20,342	1,922

NOTE 9 - COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	2023	2022
Comptes à vue	1,158,715	1,802,834
Comptes à terme	2,703,955	1,819,118
Dettes rattachées	15,482	3,435
Total des comptes créditeurs de la clientèle	3,878,152	3,625,387

NOTE 10 - CRÉANCES ET DETTES RATTACHÉES (en milliers d'euros)

Actif	2023	2022
Intérêts courus non échus à recevoir		
Créances sur les établissements de crédit	2,131	2,902
Créances sur les comptes de la clientèle	1,695	1,063
Créances sur opérations sur titres	5,468	4,321
Total des intérêts inclus dans les postes de l'Actif	9,294	8,286

Passif	2023	2022
Intérêts courus non échus à payer		
Dettes envers les comptes des établissements de crédit	207	1
Dettes envers les comptes de la clientèle	15,482	3,435
Dettes envers les dettes subordonnées	292	289
Total des intérêts inclus du Passif	15,981	3,725

NOTE 11 - COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES

En milliers d'euros	2023	2022
Autres Actif		
Débiteurs divers	4,005	2,984
Cpe de négo. et de reglt. relatifs aux op. s/titres	528	545
Total Autres Actifs	4,533	3,529

Comptes de stocks et emplois divers		
Autres emplois divers	0	7,111
Compte de régularisation Actif		
Instruments conditionnels achetés	179	2,192
Produits à recevoir	1,617	2,284
Comptes d'ajustement et écarts s/devises	0	2,997
Charges constatées d'avance	1,076	295
Autres créances	3,526	140
Total Comptes de régularisation Actif	6,398	7,908

Autres Passifs		
Créditeurs divers	12,698	8,329
Cpe de négo. et de reglt. relatifs aux op. s/titres	2	2
Dépôts de garantie sur Loyers	55	66
Total Autres Passifs	12,755	8,397
Instruments conditionnels vendus	179	2,192
Charges à payer	41,661	21,918
Produits constatés d'avance	0	0
Comptes d'ajust. et écarts s/devises	5,058	0
Autres passifs	2,865	1,035
Total Compte de régularisation Passif	49,763	25,145

En date du 8 juillet 2021, le Tribunal de Grasse avait attribué à l'établissement, par voie d'adjudication, et pour une valeur de 6.6 millions d'euros, un bien immobilier sis à Cannes dénommé « Villa Edgeroad ». Ce bien immobilier ainsi que l'ensemble des frais liés au processus d'adjudication, avaient été comptabilisés dans le poste de « stocks et emplois divers » pour une valeur totale de 7.111 K€.

À la date du 19 décembre 2023, ce bien immobilier a été vendu pour une valeur de 6.200 K€. Pour rappel, une provision pour dépréciation était comptabilisée pour un montant de 800 K€ au 31 décembre 2022.

NOTE 12 - PROVISIONS CLASSÉES AU PASSIF DU BILAN

En milliers d'euros	2022	Dotations	Reprises	2023
Provisions pour retraites	545	56	0	601
Provisions pour litige	4,345	545	970	3,920
Provision ECL - <i>Expected Credit Losses</i>	62	79	0	141
Total Provisions	4,952	680	970	4,662

NOTE 13 - FONDS PROPRES - BASE SOCIALE

En milliers d'euros	2022	Variation	2023
<u>CAPITAUX PROPRES DE BASE</u>			
CAPITAL SOUSCRIT	57,256	0	57,256
Primes apport fusion	31,448	0	31,448
Réserves statutaires	1,386	414	1,800
Autres réserves	160	0	160
Report à nouveau	25,298	7,870	33,168
Bénéfice 2022	8,284	-8,284	0
Bénéfice 2023	0	20,098	20,098
TOTAL CAPITAUX PROPRES DE BASE	123,832	20,098	143,930

NOTE 14 - VENTILATION DES ENGAGEMENTS À TERME SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE

En milliers d'euros	Durée				Total
	< 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	> 5 ans	
Hors créances/dettes rattachées/Banque centrale					
Créances sur les Ets. de crédit	1,502,602	150,498	0	0	1,653,100
Créances sur la clientèle	171,304	14,140	159,465	11,200	356,109
Portefeuille Titres	149,217	311,758	135,676	0	596,651
Total actif :	1,823,123	476,396	295,141	11,200	2,605,860
Comptes créditeurs de la clientèle	2,310,705	393,250	0	0	2,703,955
Total passif :	2,310,705	393,250	0	0	2,703,955
Hors bilan :	8,519	4,336	11,289	1,838	25,982

NOTE 15 - EFFECTIF

L'effectif de la banque est de 123 personnes au 31 décembre 2023.

Effectif	2023	2022
Cadres	96	97
Non cadres	22	26
TOTAL	118	123

NOTE 16 - AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Dans ce poste figure :

- Les engagements de financement à hauteur de 25,982 K€.
- Les garanties financières données à hauteur de 18,906 K€
- Les autres engagements donnés pour 7,321 K€
- Les garanties reçues à hauteur de 3,600 K€
- Les engagements relatifs aux Instrument Financiers à terme pour 31,271 K€.

Concernant ces opérations, EFG BANK MONACO n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire, en l'occurrence sa maison mère EFG International.

NOTE 17 - PUBLICATION RELATIVE AUX ACTIFS GREVÉS (en euros)

L'arrêté du 19 décembre 2014, publié au Journal Officiel de la République française le 24 décembre 2014, impose aux établissements de crédit la publication d'informations relatives aux actifs grevés et non grevés. (Déclinaison française des dispositions de l'Autorité Bancaire Européenne sur l'Asset Encumbrance).

Nous rappelons qu'un actif est considéré comme grevé s'il a été nanti ou s'il est soumis à un quelconque dispositif visant à sécuriser, garantir ou rehausser une opération quelconque, au bilan ou hors bilan, de laquelle il ne peut être librement retiré.

Les informations requises par l'arrêté se composent de 4 éléments :

- Informations sur les actifs grevés ou non grevés au Bilan de l'établissement à la date du 31.12.2023 (en euro).
Notre Établissement n'ayant pas d'actif grevé au 31.12.2023, le montant des actifs non grevés représentant le total des actifs du Bilan.

- Garanties reçues grevées ou disponibles pour être grevées.
Sans objet.

- Valeurs comptables des passifs financiers associés aux actifs grevés et aux garanties reçues.
Sans objet.

- Informations sur l'importance des charges pesant sur les actifs grevés
Sans objet.

NOTE 18 - COMPTE DE RÉSULTAT

1) Produits d'intérêts et assimilés (156,202 K€ en 2023)

Les produits de trésorerie et assimilés avec les établissements de crédit (100.425 K€) sont constitués d'une part des rémunérations de nos comptes courants et de nos prêts à terme ouverts essentiellement auprès d'EFG Bank Group, et d'autre part par la rémunération de notre dépôt quotidien auprès de la Banque Centrale Européenne.

Les produits des opérations avec la clientèle (38,750 K€) sont constitués entre autres par :

- 21,675 K€ d'intérêts sur comptes débiteurs,
- 17,074 K€ d'intérêts sur crédits consentis et autres.

Un montant de 16.971 K€ correspond aux intérêts et autres revenus du portefeuille d'investissement (intérêts et étalement décote).

Les produits sur opérations de hors bilan se montent à 56 K€.

2) Charges d'intérêts et assimilées (88,172 K€)

Les charges vis-à-vis des établissements de crédit (1,453 K€) sont représentées par des emprunts interbancaires réalisés auprès de la maison Mère.

Les charges et assimilées sur opérations avec la clientèle (85,364 K€) sont dues principalement aux intérêts payés sur dépôts à terme.

Les intérêts sur l'emprunt subordonné (1.182 K€) ainsi que les charges d'engagements de garantie (6 K€) complètent ce poste.

Les charges relatives à notre portefeuille d'investissement s'élèvent à 172 K€.

3) Revenus des titres à Revenu variable : 2023 (700 K€)

EFG Bank (Monaco) a reçu de sa filiale EFG ASSET MANAGERS SAM, un dividende au titre de sa participation majoritaire, d'un montant de 700.000 euros.

4) Autres produits d'exploitation bancaire : 2023 (2.500 K€)

EFG Bank (Monaco) a reçu de sa filiale EFG ASSET MANAGERS SAM, des autres revenus au titre de sa participation majoritaire, d'un montant de 2.500.000 euros.

5) Commissions**• Reçues sur 2023 (46,669 K€)**

Elles sont composées principalement de :

- 11,057 K€ au titre des Droits de Garde
- 11,899 K€ au titre des commissions de gestion et commission de conseil
- 15,031 K€ au titre des commissions sur opérations sur titres pour le compte de la clientèle,
- 7,269 K€ au titre des commissions sur autres prestations de services (frais de tenue compte, location de coffre...)
- 996 K€ au titre des commissions sur moyens de paiement.

• Payées sur 2023 (12,886 K€)

Elles sont composées principalement de :

- 11,078 K€ au titre des rémunérations accordées aux apporteurs d'affaires,
- 1,870 K€ au titre des commissions sur opérations sur titres,
- 97 K€ au titre des charges sur moyens de paiements.

6) Frais de personnel 2023 (79,172 K€)

Salaires et traitements	72,503
Charges de retraite	2,614
Autres charges sociales	4,055
Total	79,172

Le poste salaires et traitements comprend notamment les indemnités allouées aux administrateurs pour un montant de 46,585 K€.

7) Autres frais administratifs 2023 (14,562 K€)

Principaux frais administratifs :

Loyer et charges	6,869
Transports et Déplacements	473
Serv. extérieurs fournis par le groupe	1,266
Autres services extérieurs	3,565
Publicité/sponsoring	832
Communications	468

8) Coût du Risque (-102 K€)

Provisions pour risques et charges clientèle :	-545
Reprise de Provision Risques et charges :	970
Provision ECL Expected loss :	-527

9) Bénéfice Comptable (montants en euros)

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 20,098,041 €.

**RAPPORT GÉNÉRAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Madame, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2021 pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'élève à 4.138.159 K€
- Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 20.098 K€.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2023, le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2023 ; tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2023 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 9 avril 2024.

Les Commissaires aux Comptes,

Stéphane GARINO

Didier MEKIES

RAPPORT SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Madame, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2023 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

Opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations, pendant l'exercice 2023, vous est décrite dans le compte-rendu spécial fait par le Conseil d'administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

Assemblée tenue au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis :

- le 25 avril 2023, en assemblée générale ordinaire annuelle pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de renouveler le mandat de neuf administrateurs ;

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 9 avril 2024.

Les Commissaires aux Comptes,

Stéphane GARINO

Didier MEKIES

Pour les bilans 2021 et 2022, le capital d'EFG Bank (Monaco) était de 57.256.000 euros et non 47.152.000 euros contrairement à ce qui a été publiés au Journal de Monaco du 4 novembre 2022 et du 27 octobre 2023.
